



Bulletin municipal de SAULCHERY N°25

2019

Bonne année !

" le cadeau de mon mari : une machine à bière. Il était fou de joie ! "
" les filles sont tombées dessus : plus de cage ! "



" Ouais t'as raison j'ai un peu abusé de laisser ça là, la déchetterie c'est pas si loin et puis des enfants pourraient se blesser en jouant avec... "
En plus c'est vrai que c'est pas très sexy dans le paysage..."

"je me rappelle plus qui lui a offert ce truc..."

"ça c'est l'emballage des poupées de la petite : elle les a adorées"

"ah les trotteurs, ils sont mieux ici : le nombre de fois où j'ai failli tomber avec ce truc dans les pattes !"

"ce carton c'est celui de mon cadeau : une cafetière, glacière, gauffrière tout-en-un"

"elle n'a pas fait long feu la trottinette, tant pis on n'aimait pas la couleur."

Exemple à suivre en 2019 : solidarité !



Le mot du Maire

A l'aube de cette nouvelle année, recevez mes vœux de santé de quiétude et de bonheur pour vous et vos proches, qu'elle vous soit clémente et vous épargne des aléas de la vie.

L'année 2018 vient de s'éteindre une fois de plus dans la douleur et dans la peine, les tristes événements de Strasbourg sont là pour nous rappeler que la haine et l'obscurantisme sont toujours au détour de notre quotidien.

La crise sociale et le mécontentement général ont créé ce lourd climat de tension et de contestation que notre pays n'avait pas connu depuis cinquante ans, je ne peux à l'occasion de ce mot du maire occulter ces événements et cette colère manifeste pour bon nombre de citoyens mais qui malheureusement entraîne comme toujours des débordements et saccages inutiles et onéreux.

Cette année encore, malgré un contexte de restrictions budgétaires, des projets inscrits au budget 2018 ont bien été réalisés : différents travaux de rénovation sur le bâtiment de l'école maternelle, modification d'un égout pluvial posant problème à un riverain, début des reprises des concessions au cimetière effectuée par l'entreprise Marchetti de Château-Thierry. Demeurent la modification du carrefour de Montoiselle (en attente du passage du réseau de la fibre internet) et la réfection de la toiture nord de l'église commandée depuis six mois en attente de l'intervention de l'entreprise retenue.

Le projet des travaux hydrauliques avance positivement. La consultation des propriétaires impactés par ce projet s'est déroulée avec beaucoup de compréhension de leur part et sur la nécessité de l'intérêt public, je les en remercie vivement ! Celle des entreprises pour effectuer ces travaux a été réalisée cet été, l'entreprise RVM a été retenue pour un montant ht de 2 900 000 euros, la phase de Déclaration d'Intérêt Général est engagée ainsi que les demandes et autorisations administratives réglementaires. Une enquête d'utilité publique aura lieu et un délai d'un an minimum sera encore nécessaire avant d'entamer les premières réalisations.

2019 : La population de notre commune doit obligatoirement être recensée. Dès la mi-janvier, deux personnes habilitées à cette fonction. M. et Mme Mercier se rendront dans chaque foyer afin d'y déposer les formulaires d'enquête. Merci de leur faciliter la tâche.

Comme tous les ans, je terminerai ce mot par mes remerciements aux personnes qui, par leurs activités souvent bénévoles, animent et font exister culturellement notre commune. Je pense à nos bibliothécaires dévouées qui animent avec passion une des plus dynamiques bibliothèques du canton, merci à « Bouger avec Saulchery » pour son énergie et son engagement dans le récent téléthon et son succès, avec nos Sam's Majors et le club ami de Chierry, merci aux membres dévoués du CCAS toujours fidèles au poste, je n'oublierai pas de remercier le personnel communal pour leur grand professionnalisme, ainsi que les membres du conseil municipal et mes adjoints pour leur engagement le plus complet à la cause de notre commune.

Mes vœux amicaux
Le Maire, Claude PAUDIÈRE

Naissances

4 naissances dont :

Nahil DE SOUZA est né le 23 août 2018

Mickahil DE SOUZA est né le 23 août 2018

Alioune, Badara, Diaby CAMARA est née le 07 novembre 2018



Mariages

Nathalie ALTON et Jean-Pierre PLAULT se sont mariés
le 22 septembre 2018



Meriem SERGOUA et Sami ABDESSELEM se sont mariés
le 24 novembre 2018



Horaires d'ouverture Mairie



Lundi : de 15h à 18h

Mardi - Jeudi - Vendredi : de 9h à 12h

Adresse : 127 route Nationale 02310 Saulchery

Téléphone : 03 23 70 16 87

Adresse email : mairie@saulchery.fr

Travaux



Les travaux de reprises des concessions du cimetière ont débuté le 26 novembre 2018. D'abord par une première tranche de trente-cinq tombes sur une soixantaine prévues. La suite de cette opération reprendra dans les tous premiers mois de l'année 2019. Sont reprises les concessions abimées à très abimées voire abandonnées ou par manque d'entretien.

Tout cela vous l'aurez compris à cause du manque de place qui est de plus en plus évident. Ces travaux auront peut-être occasionné une gêne pour les personnes qui viennent régulièrement sur les tombes de leurs proches, nous nous en excusons.

Cette opération a été longue à mettre en place. Débutée le 13 décembre 2013 de nombreuses règles sont à respecter : publication dans les journaux, affichage en mairie et au cimetière, recherche de l'identité des personnes de chaque concession concernée.

Un ossuaire beaucoup plus grand a été construit l'ancien n'étant plus adapté à la situation.

Y seront installées au fur et à mesure les urnes numérotées et

Répertoriées par nom de famille et, anciens numéros de concessions.

Un registre contenant les renseignements des défunts sera disponible en Mairie un peu plus tard.

Cela prend du temps à finaliser. Y seront données les informations récoltées sur l'identité des personnes exhumées cela dans la mesure où il y avait suffisamment de pièces disponibles lors du premier inventaire de ces reprises.

Le conseil municipal du 16 novembre 2018 sous la présidence du Maire a entériné la reprise de toutes les concessions concernées.

Guy ROUX

Reprise des tombes abandonnées au cimetière afin d'obtenir de nouvelles places libres

Appel ordures, feux et bruits



Extrait du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) :

Article 84 – Elimination des déchets

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. Après mise en demeure, les dépôts existants sont supprimés selon la procédure prévue par le Code de la Santé Publique.

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit. Le traitement des ordures ménagères collectées doit être réalisé selon les dispositions prévues par les textes en vigueur (1).

La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite.

Des dérogations à la règle pourront cependant être accordées par le Préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental d'Hygiène.

(1) Notamment la circulaire interministérielle du 22 février 1973 relative à l'évacuation et au traitement des résidus urbains (J.O. du 20 mars 1973).

Circulaire du 6 juin 1972 relative aux usines d'incinération de résidus urbains (J.O. du 27 juin 1972) et circulaire du 9 mars 1973

relative aux décharges contrôlées de résidus urbains (J.O. du 7 avril 1973).

Ces dérogations ne peuvent être accordées que dans le cas où il n'est pas possible d'utiliser d'autre moyen autorisé pour éliminer les déchets produits par le pétitionnaire.

Ce type d'élimination ne doit entraîner aucune gêne ou insalubrité pour le voisinage.

Les incinérateurs utilisés doivent être conformes à la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne les caractéristiques de leurs rejets.

(1) Notamment la circulaire interministérielle du 22 février 1973 relative à l'évacuation et au traitement des résidus urbains (J.O. du 20 mars 1973).

Circulaire du 6 juin 1972 relative aux usines d'incinération de résidus urbains (J.O. du 27 juin 1972) et circulaire du 9 mars 1973

relative aux décharges contrôlées de résidus urbains (J.O. du 7 avril 1973).

Il est interdit de brûler ses déchets ou de les déposer n'importe où.

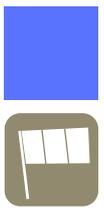
Extrait de l'Arrêté du relatif à la lutte contre les bruits de voisinage du préfet de L'Aisne

Article 1er :

De jour comme de nuit, aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Il est interdit de déranger ses voisins de jour comme de nuit en faisant trop de bruit.

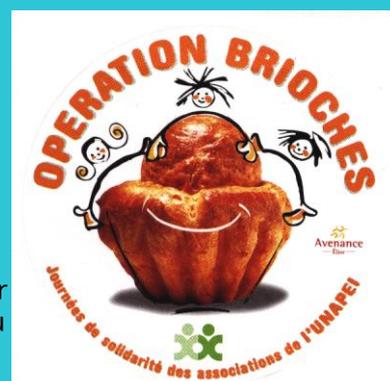
Les Anciens Combattants de Saulchery, 11 Novembre 2016



Opération brioches



Depuis plus de 50ans, l'opération brioche est organisée et permet de récolter des fonds en faveur des personnes souffrant d'un handicap mental. « L'Apei des deux Vallées » adhérente au mouvement national, est notre association parentale de secteur. C'est elle qui organise, tout au long de la semaine d'octobre (du 1er au 7 octobre 2018), la vente des brioches au bénéfice des personnes accueillies dans les divers établissements implantés sur les secteurs de CHÂTEAU-THIERRY et COYOLLES. Chaque euro est utilisé pour répondre à un besoin déterminé. Culturel, sportif, médical ou de loisir, les projets présentés et sélectionnés sont financés par vos dons.



Cette année, le produit des quêtes effectuées par les bénévoles et les personnes handicapées, répondra aux demandes favorisant le sport et la santé, développant l'autonomie par la médiation animale, musicale et artistique et organisant des séjours de découverte.

Avoir un handicap mental ne signifie pas vivre sa vie sans l'aimer. Les personnes handicapées sont authentiques, sans faux-semblants, spontanées... une vraie leçon de vie bien souvent ! Maintenons alors ces regards pétillants par nos projets bienveillants, et poursuivons notre élan de générosité en 2019 ! et notez d'ores et déjà dans vos agendas, la semaine du 7 au 13 octobre.

Merci aux membres du CCAS et aux donateurs saulcherois qui auront récolté 975€ cette année.

Merci à vous tous pour vos gestes à venir ...

Catherine STEPHAN
Secrétaire de mairie
Et maman de Victorien.

**975 euros de récoltés pour les handicapés mentaux :
merci à tous**

Repas de cantine



Extrait du compte-rendu du CCAS du 18 septembre 2018 :

N°2018-004 PARTICIPATION FINANCIERE AU REPAS DES ENFANTS / TEMPS DU MIDI – RECONDUCTION.

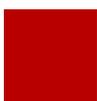
M. le Président rappelle :

- Sa volonté de reconduire l'aide financière aux parents des enfants prenant leur déjeuner via le service de la C.C.C.C. (Communauté de Communes du Canton de CHARLY SUR MARNE) cf. délib. 2015-003,
- Le coût / repas dans le cadre des accueils périscolaires,

Après avoir entendu l'énoncé du Président,
Les membres de l'assemblée délibérante :

- Décident de reconduire la participation financière de 1.50€/repas aux enfants domiciliés sur la commune de SAULCHERY et prenant leur repas du midi à la salle polyvalente de cette même commune, pour l'année scolaire 2018-2019,
- Chargent le Président de faire appliquer cette décision par sa transmission aux services de la C.C.C.C. à qui il sera demandé un récapitulatif nominatif mensuel,
- Autorisent le Président à signer tout document mettant en place cette délibération tant administratif que comptable et budgétaire.

Le site internet "Saulchery.fr"



Ne loupez pas la rubrique "informations diverses" : elle est réactualisée en permanence. Bientôt elle sera accessible directement par un bouton sur l'accueil.

Exemple de contenu :

- Des informations : Le programme des ateliers d'éveil du relais assistantes maternelles ou encore la liste des permanences de la Mission Locale à la mairie de Charly sur Marne.
- Des annonces : "Devenez animateur ou directeur de centres de loisirs et de séjours vacances : passez le BAFA."



Joyeuse année à tous, Sandra COUSIN

Repas des Anciens

Comme tous les ans, le repas de Noël des anciens a été un moment riche en joie, en échanges, en souvenirs partagés, un véritable plaisir de se retrouver autour d'un bon repas.



Corinne PETIT



École



Art visuel cycle 1
avec m^{elle} Courtes
et Angélique



Art visuel cycle 2 avec m^{elle} Courtes



Maquettes de la cla



Flocons du cycle 3
avec m^{me} Frechard



Carte de vœux et couronnes du cycle 2 avec
M^{me} Leguluche



Sapin réalisé par
des maternelles
avec M^{me}
Leguluche et
Angélique

Sapin réalisé par
Angélique pour la
classe maternelle





Visite du village pour les cycles 2 et 3 avec M^r Paudière



Classe cycle 2 avec M^{me} Leguluche

Sortie cinéma : pour les maternelles "Paddy la souris" avec M^{me} Henocq et pour les Cp et les CE1 "Jean-Christophe et Winnie" avec M^{me} Leguluche. Hélas pas de remplaçant pour la classe de M^{me} Frechard.



Goûter de Noël avec les trois classes

Animations 2019

Dates à retenir pour 2019 :

Chasse aux œufs :
Lundi de paques
22 avril 2019



Brocante
Dimanche
30 juin 2019



Fête champêtre
Dimanche
28 juillet 2019



Bonne et heureuse année 2019
François DÉSOEUVRES

Concert

Concert du 07/10/2018 de l'APEM de Bézu le Guéry

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu assister à un concert de qualité en ce dimanche après-midi du 7 octobre 2018. Celui-ci était organisé par la mairie et a été très apprécié des nombreux spectateurs présents. Nous avons été séduits par les différentes prestations de l'ensemble musical ainsi que celles des sonneurs de trompe. Encore bravo à l'APEM de Bézu le Guéry, et peut être un autre rendez-vous à l'automne 2019.

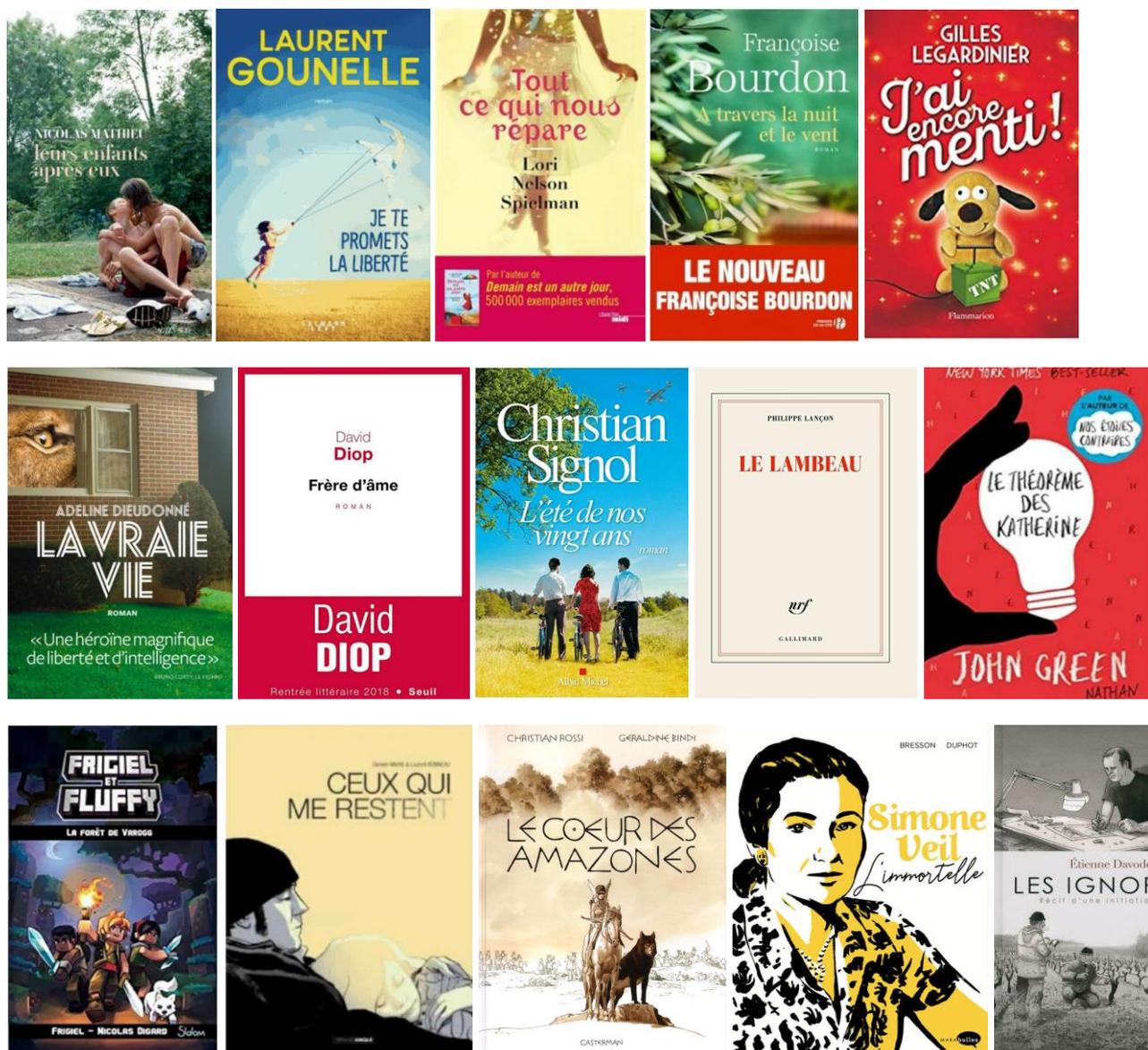
François DÉSOEUVRES



Francine, Béatrice, Aline et Régine vous accueillent à la Bibliothèque-Ludothèque :
 Mardi : 17h15 - 18h30
 Mercredi : 14h - 17h30
 Vendredi : 15h30 - 17h30
 Vendredi nous accueillons les classes de 14h à 15h30.

Vous trouverez des informations sur :
 Facebook : Bibliothèque de Saulchery ou Amis de la bibliothèque de Saulchery
 Site Internet de la commune de Saulchery.fr
 Et vous pouvez nous écrire par e-mail : saulchery.bibliotheque@orange.fr
L'inscription est gratuite

Nous achetons très régulièrement de nouveaux livres, romans, policiers, bd etc...



Nous avons aussi un large choix de Mangas à et BD enfants

Bibliothèque

Activités :

Nous organisons différents ateliers les mercredis et la participation est gratuite



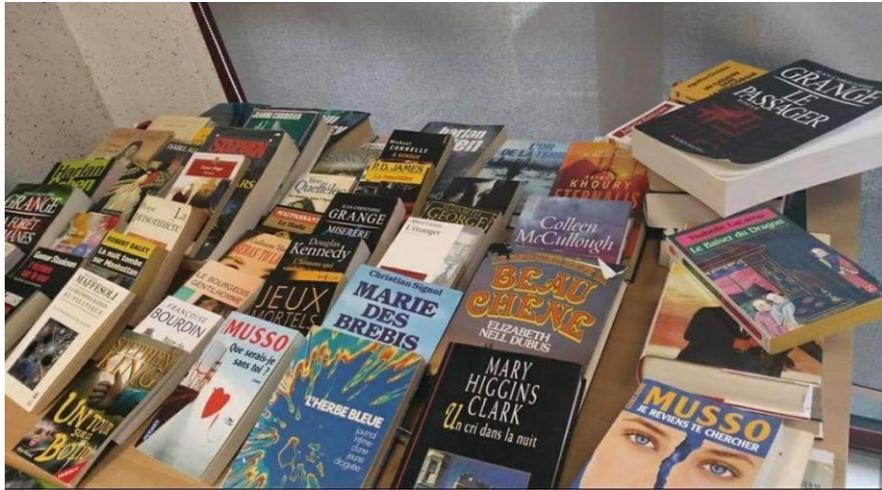
Atelier Halloween



Avant les vacances scolaires, les enfants des écoles jouent aux jeux de société. Moments très appréciés !



Brocante permanente à la bibliothèque. Ce sont les livres en double ou au format poche, ou abimés que nous mettons dans cette brocante. Pas de prix, vous donnez ce que vous voulez. Cela nous permet d'acheter de nouveaux livres et du matériel pour les activités.



Assemblée Générale du 19 décembre 2018

L'assemblée s'est tenue en présence du maire M. Claude PAUDIÈRE. Le bilan est positif. Beaucoup de lecteurs et une belle fréquentation ! Nous avons acheté des meubles pour les albums des enfants.



La municipalité a remplacé l'ordinateur obsolète par un pc portable plus performant pour les logiciels que nous utilisons.

Nous remercions le Conseil Municipal.

Le bureau a été élu :

Présidente :

Francine PICCO

Trésorière :

Aline BRISVILLE

Secrétaire :

Régine COSTES-GAILLARD

Animatrice :

Béatrice MERCIER

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons une belle année 2019

L'équipe bénévole de la bibliothèque
Francine, Aline, Régine, Béatrice

Fervents du bouchon

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
" LES FERVENTS DU BOUCHON "
de NOGENT- L'ARTAUD, ROMENY et SAULCHERY
Siège Social : Mairie de Nogent-l'Artaud



L'association qui gère près de 13 kms sur les deux rives de la Marne, fait partie des 65 associations agréées du département de l'Aisne. Le parcours est régulièrement entretenu par les membres bénévoles du bureau avec l'aide précieuse des Municipalités de Nogent-l'Artaud, Romeny et Saulchery qu'il convient de remercier.

2018 restera une très bonne année pour le loisir halieutique, la canicule des mois d'été n'ayant pas entamé l'appétit des gardons, ablettes, brochets, sandres et anguilles peuplant la rivière. Les effectifs sont en légère baisse. On compte désormais 108 adhérents, malgré « l'effet coupe du monde de football ».

En 2018, plusieurs manifestations ont été organisées avec succès

Début septembre, participation au carrefour des associations de Nogent-l'Artaud. La mise à disposition d'un simulateur de pêche a attiré un grand nombre de pêcheurs amateurs de sensations fortes.

Le concours réservé aux jeunes s'est déroulé en juin dans un plan d'eau situé à Romeny, il a regroupé une dizaine d'enfants venus des trois communes.

Depuis janvier 2016, les permis de pêche sont délivrés exclusivement sous format internet, soit chez les dépositaires de l'association, soit directement sur le site internet de la Fédération Nationale de la pêche en France (www.cartedepêche.fr). Pour 2018 environ 40% des adhérents de notre association ont utilisé internet pour la délivrance de leur carte de pêche sans aucun problème.

Comme l'an dernier les permis de pêche seront délivrés lors de l'Assemblée Générale de l'association en février 2019.

La carte interfédérale (96 euros) permet à nos adhérents de pouvoir accéder à la pratique de la pêche dans 91 départements français. Pour ce qui est de la carte personne « majeure » elle passera à 73 euros en 2019.

Un alevinage a été réalisé courant mai avec le déversement de 200 brochetons, qui sont venus enrichir la valeur piscicole de notre parcours.

Pour 2019, en plus de son rôle d'entretien, de surveillance et de repeuplement de ses parcours de pêche, le bureau a prévu de reconduire la participation au carrefour des associations de Nogent-l'Artaud début septembre, d'organiser un concours de pêche pour les enfants en mai, un concours pour les adultes peut-être en juillet et un alevinage en fin d'année. D'autre part, à noter, l'installation d'un rayon pêche au « proximi de Nogent » par ailleurs dépositaire de cartes de pêche de notre association.

Nous rappelons aux pêcheurs de Nogent-l'Artaud, Romeny et Saulchery que les rempoissonnements et autres activités sont réalisés en grande partie grâce aux cotisations de nos adhérents et aux subventions des Municipalités et nous vous invitons à acheter votre permis de pêche 2019 soit chez l'un de nos dépositaires soit directement par internet (site sécurisé).

Avec une très bonne reproduction du poisson et l'apport non négligeable des rempoissonnements réalisés par l'association les pêcheurs peuvent envisager avec optimisme l'avenir halieutique à SAULCHERY et dans la région.

Dépositaires de cartes de pêche pour l'année 2019 :

- A la Mairie de Romeny aux heures d'ouverture du secrétariat.
- Au « PROXI NOGENT » alimentation, articles de pêche et appâts, place de la liberté NOGENT-L'ARTAUD.
- Chez M. Frédéric THIERRY 4 route Nationale à Romeny sur marne
- Directement par internet sur le site www.cartedepêche.fr (sans oublier de cocher l'association de Nogent-l'Artaud)

Bonne année à toutes et à tous et surtout en 2019

Détendez-vous.....
Allez à la Pêche !

Le Président
Pierre BOURGEOIS



Sauvegarder son Patrimoine en Région Agricole



La vie de votre association n'a pas été un long fleuve tranquille en 2018. Vous en saurez davantage en parcourant les colonnes de notre FLASH INFOS N° 12 qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres avant notre Assemblée Générale qui se tiendra salle polyvalente samedi 30 mars à 16 h 30.



En attendant le plaisir de vous voir, voici quelques informations sur les deux principaux sujets qui justifient notre existence depuis bientôt dix ans !

LES TRAVAUX HYDRO-VITICOLES

Etudes, ré-études, réunions, visites sur le terrain, négociations... Bref, la route est longue. Il semble que nous apercevions enfin le bout de cet interminable tunnel.

Le choix de la Commission d'Appels d'Offres et de l'entreprise a été validé lors du Conseil Municipal du 16 novembre 2018. Il s'agit de la Sté RVM (Routière Vallée Marne Château-Thierry) basée à Epaux Bézu. Les travaux seront effectués par tranches pour un total de 2 921 682,79 €. Ils débuteront à l'horizon 2020 (dixit notre Maire qui, bien entendu, vous tiendra informés). Les propriétaires concernés par les servitudes ont été rencontrés et se sont montrés coopératifs, ce qui a permis d'avancer. La commune entre désormais dans les lourdes contraintes administratives de la DIG (Déclaration d'intérêt Général).

LUTTE CONTRE LES PESTICIDES

Compte tenu de son immobilisme face à notre demande de réglementation des traitements phytosanitaires à proximité des habitations, SPRA a déposé un recours contre le préfet de l'Aisne au Tribunal Administratif d'Amiens en 2015. GENERATIONS FUTURES a pris le relais. Le tribunal ayant conclu à un non lieu, nous avons fait appel de ce jugement le 12 juillet 2018 conjointement avec GENERATIONS FUTURES.

Actuellement, le roundup et les pesticides désertent nos jardins, nos parcs urbains et même nos cimetières mais toujours pas nos champs ni nos vignobles. Nos morts reposent dans un environnement plus sain que celui des vivants ! Au moment du Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto devait apporter une réponse au tout-chimique, c'était une décision pragmatique et réaliste, mais les

agriculteurs n'ont pas joué le jeu. L'objectif de ce plan était de réduire de 50 % l'utilisation

des produits phytosanitaires à l'horizon 2018. Nous sommes arrivés à échéance et le recours aux pesticides a augmenté de 15 à 20 % sur le territoire, l'échec est donc total.

Lancé en urgence à l'été 2017 : "Écophyto 2", successeur de deux plans lancés en 2008 et 2015 (deux échecs), est censé faire baisser de manière drastique l'utilisation de pesticides dans l'agriculture française. Avec deux chiffres forts : **-25 % en 2020 par rapport à 2008, -50 % en 2025.**

Or, **Les pesticides ont été un peu plus utilisés en 2017 qu'en 2016**, selon les chiffres du projet de loi de finances 2019. Ces derniers annoncent même un nouvel échec, puisque le texte abaisse déjà discrètement les prévisions pour 2018 à 83,4 millions d'unités de pesticides utilisées (source : « Les Echos »). Il faut réagir !



NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

Qu'il s'agisse du Sud de l'Aisne ou du département de la Marne, nous sommes la seule association qui combatte dans ce secteur l'utilisation des pesticides et du glyphosate à l'origine de nombreuses pathologies avérées.

SPRA a obtenu l'arrêt définitif des traitements par voie aérienne du vignoble champenois depuis le 1er janvier 2014 !

En toute logique, nous sommes donc co-organisateurs de ce mouvement dont nous avons l'obligation d'être solidaires.

Lancé le 10 septembre, l'appel à l'interdiction de tous les pesticides a rencontré un franc succès. Il se doublera d'événements festifs et réguliers. Objectif : cinq millions de signatures d'ici à 2020.

Il est possible d'ajouter la sienne sur Internet et de vous informer (site : nousvoulonsdescoquelicots.org) ou sur place devant sa mairie chaque 1er vendredi tous les mois à 18 h 30. A Château-Thierry, Laon et Soissons, nous sommes environ 60 à chaque rassemblement. Le prochain se tiendra le 4 janvier. Rejoignez-nous devant la mairie de Château-Thierry !

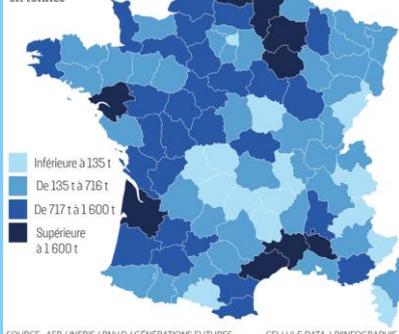
Pour en finir avec les poisons de l'agro-bizz, que vivent les coquelicots !

A très bientôt. Excellente année à tous ! N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Liliane DEVILLERS
Présidente SPRA
03 23 70 06 76



Vente de substances actives de pesticides par département en tonnes



SOURCE : AFB / INERIS / BNO / GENERATIONS FUTURES CELLULE DATA / L'INFORMAGRIE

Bouger avec Saulchery



Depuis 2014, l'équipe de Bouger Avec Saulchery propose à la salle polyvalente des activités sportives encadrées par des coaches diplômés d'état.

Nous les remercions pour leur dynamisme, leurs compétences et leur enthousiasme.



Cette année encore notre association rencontre un grand succès avec 217 inscrits dont 45 enfants et adolescents.

Différents cours sont proposés :

Zumba, Pilates, circuit training, body boxe, intervalle training.

Pour les enfants des cours de Zumba et multisports. Depuis septembre, nous avons ouvert un cours de gym douce supplémentaire le mardi à 17h30 ouvert aux adultes et adolescents.

La convivialité et la bonne humeur des adhérents nous soutiennent et nous les remercions



Comme à l'habitude, les inscriptions restent ouvertes toute l'année, dans la limite des places disponibles. Séances d'essais gratuites...



Bouger Avec Saulchery, c'est aussi des animations ! La simplicité, la convivialité et la bonne humeur ont été au rendez-vous à travers les cours à thème, « Zumb'Halloween »



Notre soirée déguisée (ou pas) est prévue le **samedi 9 mars 2019**.

Le thème en sera « Le Cirque ».

Comme chaque année, Jacky et Laure du restaurant " La Terrasse" ont en charge de nous concocter un bon repas.

Ambiance garantie !

Nouveautés 2018

Cette année "Bouger Avec Saulchery" a organisé sa première soirée **Téléthon**.

C'est avec l'aide des associations "Chierry j'y cours", "Kanazawa Karate Do", "Sam's major", de la Municipalité de Saulchery et avec le soutien de nos nombreux partenaires et bénévoles que nous avons réussi ce pari.

Nous les remercions tous pour leur engagement.

107 participants et de nombreux spectateurs nous ont rejoints au soir du 7 décembre.

Au programme :

- Circuits training en salle pour enfants et adultes
- Un parcours running, et marche au cœur du vignoble, à la frontale.
- démonstration de Krav Maga
- démonstration de Twirling
- tombola

Le départ de la course et de la randonnée a été donné par le Maire M. Claude Paudière.

À leur retour, une collation leur était remise grâce aux dons de nos partenaires.

Les boissons fraîches et chaudes, pizzas, tombola ont été vendus au profit du téléthon.



Payé contre ce chèque en euros :

Neuf cent quarante six Euros
et cinquante centimes

946,50 €

A l'ordre de **AFM TÉLÉTHON**
INNOVER POUR GUÉRIR

Fait à : SAULCHERY
le: 07 décembre 2018

Partenaires: PATRICK GRATIOT, BARON ALBERT, CHAMPAGNE BARON FUENST, G.M.S. KARATE DO SAULCHERY, SUPER U, KARANTA, DECATHLON, novabion, Au Carrelain Gourmand.

Et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons remis les 946,50 € de bénéfices à AFM Téléthon.



Bouger avec Saulchery



Mini marché de Noël

En cette veille de fête, Christelle, Odile, Sandrine et Juliette ont proposé à nos adhérentes un "petit marché" de Noël sur le thème bien être et déco...

Merci à elles pour la bonne ambiance.



Nouveauté cette année : Nos tee-shirts sont disponibles.



Contactez-nous par e-mail à bouger.gym@gmail.com ou par téléphone auprès de Francine au 06 86 96 98 43

Retrouvez notre actualité sur la page Facebook "Bouger Avec Saulchery" et sur le site de la commune Saulchery.fr

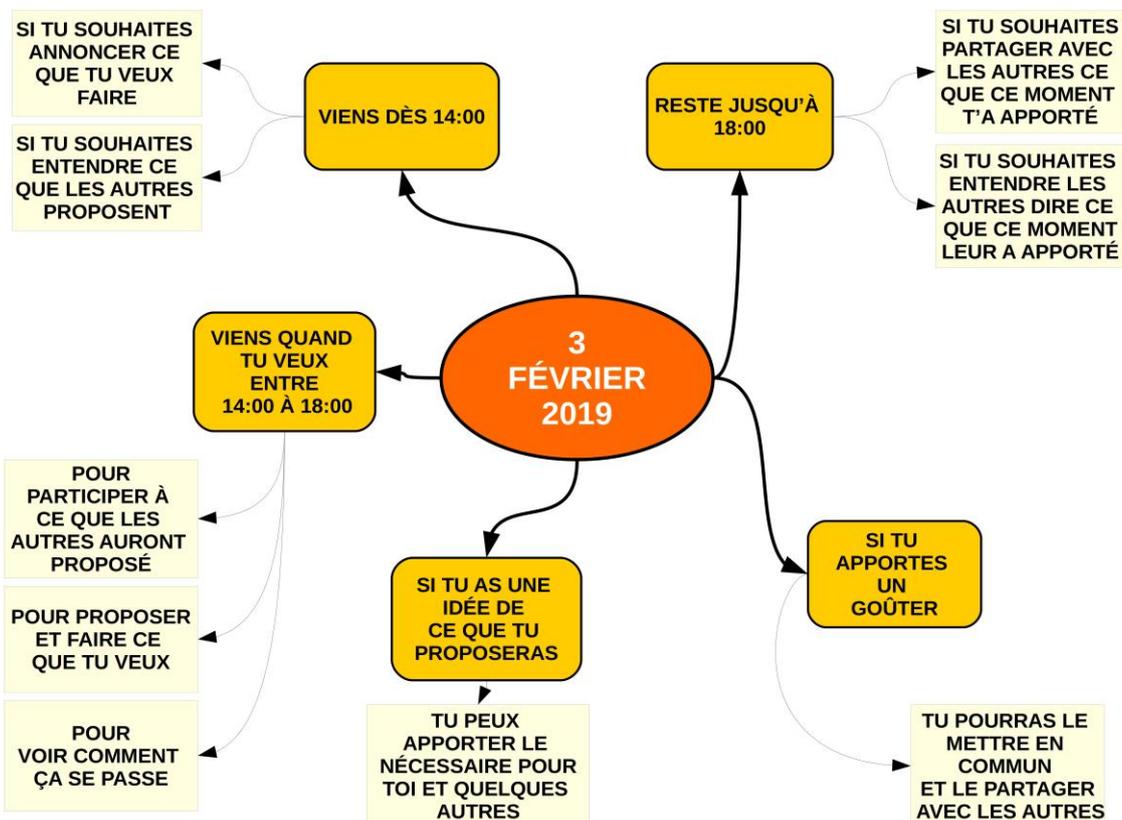
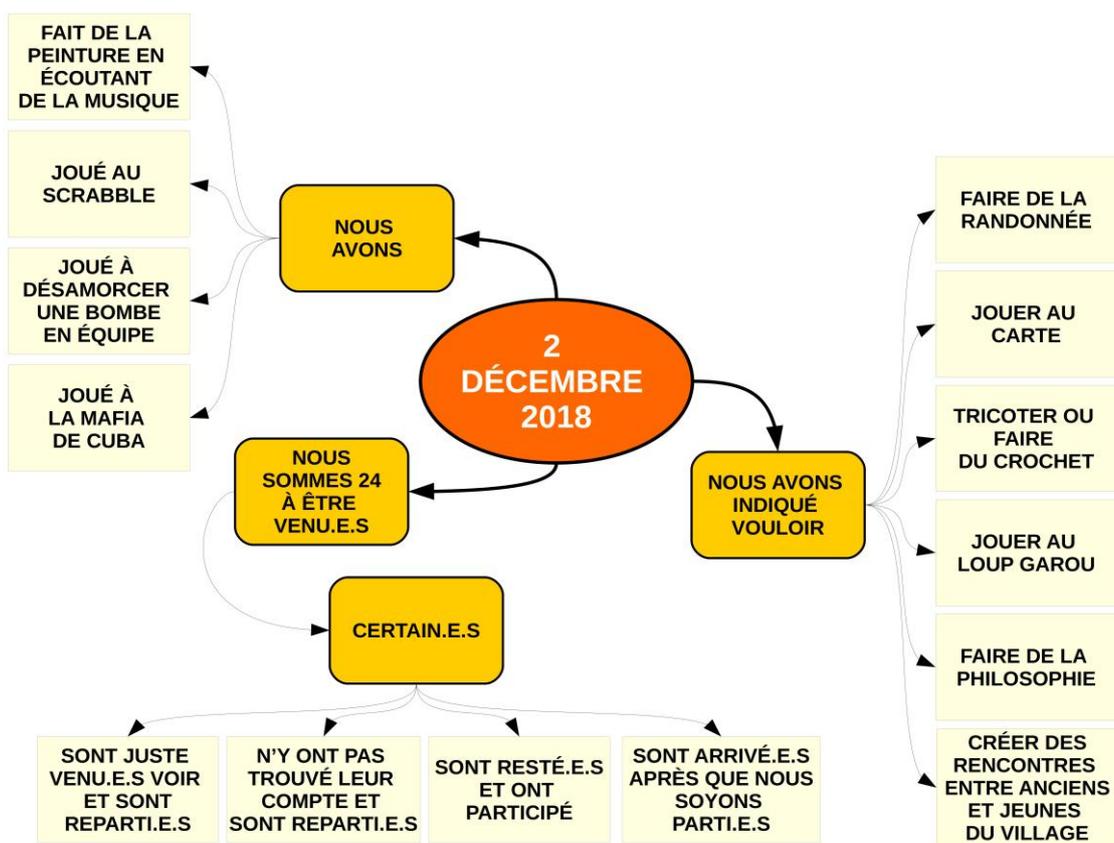
Toute l'équipe de "Bouger avec Saulchery" vous souhaite une belle année 2019

A bientôt,
L'équipe de Bouger Avec Saulchery



Moi, j'aime(ra)is à Saulchery

Faire ce qu'on aime, parler de ce qu'on aimerait faire.



Wilfrid LANCELLE

Sam's Majors



SAM'S MAJORS TWIRLING CLUB

Bientôt les championnats !

La saison est repartie, avec déjà de nombreuses animations (Téléthon, spectacle French Cancan), et le montage des chorégraphies pour les championnats. Les costumes sont dans les mains des couturières et les strass et paillettes ne feront pas défaut.

Les plus jeunes (à partir de 3 ans) s'exercent aux jeux de balles et au parcours de motricité, à la salle de l'Amicale, le samedi de 10 à 11h. Eux aussi vont bientôt débiter l'apprentissage d'une danse qui sera produite lors des festivités.

Le club remercie vivement les acheteurs du calendrier qui participent ainsi à l'achat de nouveaux costumes et matériels. Comme toute association, nous avons besoin de votre soutien !

Pour tout renseignement, tél 06.85.49.22.28.



Tennis de table

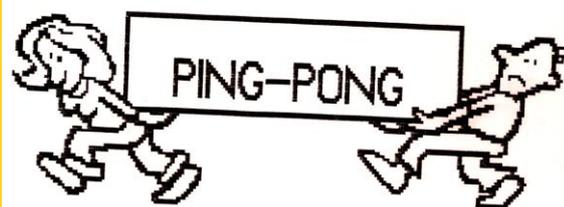


Le lundi 26 novembre 2018 a eu lieu à Saulchery une rencontre amicale entre les pongistes de Nogent l'Artaud et ceux de Saulchery. L'ambiance a été parfaite et une nouvelle rencontre sera organisée en début 2019 cette fois à Nogent l'Artaud.

Je rappelle que les matchs de ping-pong loisirs ont lieu tous les lundis soir de 20h15 à 22h00 à la salle de polyvalente de Saulchery.

Cette animation est gratuite, seule une attestation d'assurance responsabilité civile vous sera demandée et les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

François DÉSOEUVRES



Logo vintage de Mr Désoeuvres



Vos photographies



Voici un extrait de photos de votre village de Stéphanie Granet.
Vous pouvez en voir plus encore ici : <http://saulchery.fr/village/vos-photographies>.

Nous nous ferons un plaisir de publier ici et sur le site internet vos images où le village, sa faune, sa flore sont les héros : monvillage@saulchery.fr

Sandra COUSIN

© Stéphanie GRANET



©Stephanie G



Photographies anciennes

Marne gelée en
janvier et février
1985 : jusqu'à -28°C
en plaine !

© François DÉSOEUVRES



Avant la
construction de la
salle communale



Conseil municipal mandat de 1995